



**SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL CSN**

8352 rue de Marseille, Montréal, Québec, H1L 1P7
Téléphone : (514) 252-0583 - Courriel : info@snee.qc.ca



Formation d'un comité paritaire sur les horaires dans le département des services alimentaires

Bonjour,

Nous vous écrivons dans le cadre de l'application de la nouvelle convention collective et son impact sur le personnel du département des services alimentaires dont l'horaire est de moins de 22h10.

Puisque cet horaire est de 20 heures, ces salariées se verront dorénavant monnayer leurs avantages sociaux. Il s'ensuit conséquemment une perte de vacances, de jours de maladie, de couverture d'assurances et autres.

La majorité du personnel de soutien scolaire peut accéder à des postes de plus de 20 heures par semaine. Toutefois, les salariés des services alimentaires, associé à la semaine régulière de 38 h 45 par semaine, n'ont pas accès à cette mobilité lui permettant d'atteindre la permanence, car ils doivent pour se faire, atteindre une semaine de travail de 22 h 10. Il est question ici d'une différence de 26 minutes par jour.

De plus, avec l'octroi des heures additionnelles, les travailleuses concernées travaillent plus que 22 h 10. Or, considérant que ces heures ne sont pas considérées comme *régulières*, les avantages sociaux sont tout de même monnayés.

La nouvelle convention, reliée avec la réalité particulière du CSSDM, rend la situation intenable pour le personnel des services alimentaires, déjà éprouvé par un manque systémique de personnel. Le SNEE de la Commission scolaire de Montréal CSN craint sincèrement que cette situation ne résulte en un exode encore plus important du personnel dans ce département.

Dans ce contexte et en vertu de la clause H-4.03, nous demandons la formation d'un comité paritaire concernant les horaires du département des services alimentaires, afin de trouver une solution avant la mise en application finale de ses nouvelles dispositions, en janvier 2025.

Veuillez agréer nos meilleures salutations.

Louis Bourdon,
Président du SNEE de la Commission scolaire de Montréal CSN